

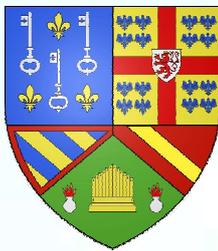
Bulletin municipal d'Héry

Janvier - Février 2025 - n° 481

Meilleurs vœux



Création bougie faite par Héry Jeunesse



BULLETIN MUNICIPAL N°481

Directeur de rédaction :

Patrick ROUSSELLE

Adjointe de rédaction :

Sylvie DELCROIX

Comité de rédaction :

Cécile NICOLLAS

Isabelle DESPLATS

Caroline FROMONOT

Alexandra POTHERAT

Marc-Antoine MERTZEISEN

www.mairie-hery89550.fr

www.facebook.com/villedhery/

Sommaire

P 3	Vœux 2025
P 7	Vie locale
P 12	Communauté de communes
P 16	Etat-Civil 2024
P 17	Vie pratique
P 18	Mémoire d'Héry
P 20	Enfance et jeunesse
P 21	Idées recettes
P 22	Vie associative
P 28	Qui est Robert d'Héry ? (suite)
P 30	Agenda
P 31	Manifestations 2025
P 32	Infos pratiques



Nous voilà déjà à l'aube d'une nouvelle année.

Pour moi et mon équipe municipale, encore beaucoup de belles choses à faire avec seulement 365 jours devant nous.

Vous l'avez compris, notre mandat arrive trop vite à son terme. Je vous présenterai plus tard nos actions pour cette année qui commence.

Avant faisons le point de toutes nos actions réalisées et en-cours 2024.

Je tiens à remercier toute mon équipe municipale, mes services administratifs, techniques, les personnels au service des écoles et entretien des bâtiments, des femmes et des hommes engagés, assidus, pour le travail accompli afin de gérer le mieux possible notre communauté sans oublier les membres du CCAS.

Bâtiments/travaux

Reprise de toutes les cours de la mairie avec l'objectif de rendre ce lieu accessible aux personnes à mobilité réduite tout en préservant l'esthétique de ce beau bâtiment avec des allées, des aménagements fleuris. Il ne manque plus que la réalisation de la terrasse derrière maison des associations.

Reprise des sanitaires de la salle polyvalente dont une partie réalisée en régie.

Mise en place d'une bâche défense incendie dans la zone artisanale afin de pouvoir accueillir de futurs artisans.

Clôture du terrain football.

Travaux dans l'ancienne salle de musique afin de pouvoir y accueillir un dépôt de pain dont une grande partie de travaux réalisée en régie.

Mise en place de jeux thermocollés dans les cours des écoles.

Travaux d'aménagement de sécurité dans le village (ralentisseurs, bandes rugueuses)

Achat de gradins salle polyvalente pour le confort des spectateurs.

Passage des ampoules d'éclairage publique en Led

Frais d'études pour plusieurs projets : aménagements de voiries et sécurité aux abords de la maison santé Héry /Seignelay, première phase d'aménagement du mail, bassins de rétention, continuité écologique du Serein, dortoir de l'école maternelle, les vestiaires de foot, projet photovoltaïque (écoles et centre de loisirs).

Sachez qu'un mandat c'est beaucoup de projets mais aussi beaucoup d'imprévus. Nous avons une belle feuille de route pour ces six années. Malgré quelques embuches, tel que la Covid 19, la guerre en Ukraine, la crise inflationniste et maintenant la crise rigueur et politique, nous avons avancé, travaillé et investi pour le bien de toute notre économie et notre société.

Premier trimestre 2025

Début des travaux de la maison de santé dont le maître œuvre est la Communauté de Communes Serein Armance

Début de la première phase de travaux du mail avec l'aménagement d'un belvédère

En parallèle, travail sur la faisabilité de bassins de rétention en appui avec le Syndicat du Bassin du Serein. Toujours avec ce syndicat, poursuite de la continuité écologique du Serein (pertinence du seuil de Davey-Bickford et de notre clapet). Il faut être vigilant sur les conséquences à vouloir remettre en cause certaines réalisations d'antan.

Le projet photovoltaïque sera lancé aussi dans le premier semestre.

Pour les investissements plus conséquents, nous devons faire des choix stratégiques et structurants afin d'obtenir des aides de l'Etat et du Conseil Départemental. C'est pourquoi, nous lancerons la construction du dortoir maternelle en septembre 2025 et ferons glisser le projet des vestiaires du foot en 2026 tout comme la 2^{ème} tranche de l'Eglise.

Un projet d'une crèche intercommunale est en réflexion avec les communes d'Héry, Seignelay, Chemilly/Yonne, Mt St Sulpice et Hauterive.

D'autres travaux seront à réaliser comme les toitures, la clôture du réservoir au Tartre, la clôture de protection vers la bâche incendie, le renforcement des berges du rû de la Mouillère (voie de Pommerat), le curage de fossés.

Parlons Communauté de Communes.

Comme évoqué, les travaux de VRD de la maison de santé commenceront mi-janvier.

Le transfert par anticipation de la compétence eau potable et assainissement est effective depuis le 1^{er} janvier de cette année à la CCSA ce qui va permettre la mise en place d'un service sur tout le territoire. Le projet d'interconnexion Héry/Seignelay, souvent évoqué, fera partie des travaux à faire.

Mise en place d'un service BlaBlaCar Daily pour encourager les trajets domicile/travail en covoiturant.

Un schéma directeur cyclable est en cours. Plusieurs scénarios sont en ébauche.

Depuis la rentrée scolaire, nos élèves de CE2 ont la joie de profiter du projet « l'orchestre à l'école » pour trois années.

Un petit mot de remerciement pour notre police mutualisée pour toutes les actions menées sur notre commune et communes partenaires.

Héry 2024, toujours aussi dynamique sachant fédérer toutes ses forces vives. Pour preuve, cette magnifique journée Festiflamme du 12 juillet alliant sport, culture, retraite aux flambeaux, festival de musique. Tout le monde y a trouvé sa place ; sportif, éducatif, culturel, commerçants, artisans, bénévoles et bien-sûr tous les villageois. Une superbe réussite ! Merci à vous tous, Présidentes, Présidents et tous vos bénévoles de rendre Héry si attractif pour ce joli clin d'œil aux jeux olympiques.

Un petit mot sur notre service ado/jeunesse qui commence à trouver sa place. Une quinzaine de jeunes participent régulièrement aux activités. Une vraie cohésion et convivialité est en train de se créer.

Un message d'encouragement à nos pompiers volontaires (14 à ce jour). Merci pour votre engagement pour le bien de la population, pour vos participations à nos nombreuses festivités afin d'assurer notre sécurité.

Héry a la chance d'avoir un tissu de commerçants dynamiques, merci à eux.

Un petit mot pour le monde enseignant. Le savoir enseigner, le savoir partager, le savoir transmettre qui vous tient à cœur.

Un petit mot climat/météo. 2024, une année bien pluvieuse. Il est vrai que nous étions en déficit. Cela a bien compliqué la vie de nos exploitants agricoles qui luttent depuis plusieurs années pour défendre leur statut, la catastrophe dans l'archipel de Mayotte qui laisse de nombreux Mahorais dans un dénuement total. Au prochain conseil municipal, une aide financière sera allouée au nom du village en soutien pour eux.

Je ne peux finir mes propos sans vous faire part du ressenti lors d'un courrier reçu en mairie m'annonçant que Monsieur Antoine Saracino nous désignait légataire universel de tous ses biens en France. Antoine mille mercis. Nous allons travailler sur un projet en ta mémoire.

La nouvelle année commence je vous souhaite à tous une bonne année, mes vœux s'adressent plus particulièrement aux personnes malades, hospitalisées et seules.

L'année 2024 en quelques chiffres

ENFANCE-JEUNESS



Jeux thermocollés

3 300 €

Dortoir école maternelle

Etudes préliminaires en cours

Service jeunesse (Activités pour les ados de 11 à 17 ans)

Fréquentation en hausse : entre 15 et 18 jeunes par activité

PATRIMOINE



Aménagements autour de la mairie

105 000 € (subventions : 45 869€)

Ravalement de la maison des associations

25 700 €

Transformation de la salle musique en dépôt de pain

SPORT



Clôture terrain de foot

9 500 € (subvention : 4 700€)

Sanitaires salle polyvalente

40 400 €



VOIRIE - ENVIRONNEMENT

Bâche incendie – zone artisanale

22 000 €

Aménagements de sécurité (ralentisseurs, bandes rugueuses)

37 400 €

Passage de l'éclairage public en led

Programme CEE

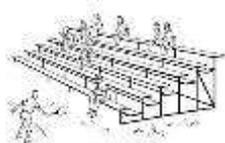
Accès maison de santé intercommunale

Etude en cours

Bassins de rétention

Etude en cours

MATERIELS



Gradins salle polyvalente

13 700 €

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2024

Étaient présents : C. FROMONOT, B. BELARGENT, C. PARET, F. PORCHER, A. MUZIOT, C. CORNELIS, MC SAMPIC, T. HUOT, I. DESPLATS, T. LEFORT, P. GUERIN, A. POTHERAT, P. MASSE, P. GONCALVES, A. ROLLET

Étaient absents excusés : S. DELCROIX. (pouvoir à P. ROUSSELLE), S. MERCIER (pouvoir à C. FROMONOT), J. MALON (pouvoir à A. ROLLET)

Le conseil a commencé à 19 heures 30. Séance levée à 20 heures 10.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

Adhésion à l'Agence Technique Départementale

N° DEL2024/56 : Adhésion à l'Agence Technique Départementale

M. le maire présente la création de l'Agence Technique Départementale initiée par le Département lors de son assemblée délibérante du 19 décembre 2014.

L'objectif de l'Agence Technique Départementale sera d'apporter, tout au long des projets d'aménagement des adhérents, une assistance administrative et technique susceptible de structurer l'émergence des opérations et d'accompagner tous les maîtres d'ouvrages dans les démarches, choix, arbitrages à réaliser au cours des opérations territoriales qu'ils mènent et ceci dans les domaines de la voirie, l'eau potable, l'assainissement eaux usées et eaux pluviales et des bâtiments.

L'Agence Technique Départementale est un établissement public administratif en application de l'article L 5511-1 du Code général des collectivités territoriales. Les statuts prévoient les modalités d'administration de l'Agence, via une assemblée générale où tous les membres sont représentés par le maire ou le président, et un Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'adhérer à l'Agence Technique Départementale

ADOpte les statuts de l'Agence Technique Départementale

DESIGNE le maire pour représenter la commune au sein des instances décisionnelles de l'Agence Départementale.

Le coût de l'adhésion est de 1.40€/an/habitant.

Le coût de l'étude par projet envisagé (accès maison de santé et carrefour des Baudières) est de 1 800 € HT.

2 – FINANCES

Alexandra POTHERAT rejoint l'assemblée à 19h40.

Subvention 2025 CLSH

N° DEL2024/57 : Subvention 2025 – Association « Les Petits Hérissons »

L'association « Les Petits Hérissons » dont le siège est à Héry (89550) a pour objet le service périscolaire et extrascolaire.

Dans le cadre de son activité, elle a sollicité auprès de la commune, une aide financière de 106 426 euros, soit 55% de la masse salariale prévisionnelle 2025 (193 503 €).

Vu la demande en date du 7 novembre 2024,

Compte tenu de la nature de l'activité qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

ACCORDE à l'association « Les Petits Hérissons » une subvention de 106 426€ pour leur activité de Centre de Loisirs. Cette dépense sera imputée au chapitre 65 en 2025.

SIGNE avec l'association la convention ci-annexée

AUTORISE le maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires.

Virement de crédits

M. le maire informe le conseil avoir procédé à un virement de crédits de 300€ pour permettre le remboursement du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

3 – TRAVAUX

Construction d'un dortoir et réhabilitation de la maternelle

N° DEL2024/58 : Construction d'un dortoir et réhabilitation de l'école maternelle – validation avant-projet et demande de subventions

ARP Architectes a présenté un avant-projet de dortoir affiné avec des options de travaux.

La construction du futur dortoir est estimée à 457 000€ HT et les options, qui concernent le bâtiment central de maternelle (isolation thermique, couverture, amélioration des installations de chauffage et électriques) s'élèvent à 201 000€HT.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Architecte	20 328 €	DETR (50%)	339 164 €
Travaux	457 000 €	Département (30%)	203 498 €
Options de travaux	201 000 €	Fonds Propres	135 666 €
TOTAL HT	678 328 €	TOTAL	678 328 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE l'avant-projet du dortoir de la maternelle.

SOLLICITE des subventions auprès de l'Etat (au titre de la DETR), du Département

Compte-rendu du groupe de travail « Cœur de Village » du 31 octobre

Le groupe de travail a décidé de refaire un diagnostic solidité de la ferme Gazeaux pour voir l'évolution du bâtiment depuis la parution d'un arrêté de péril en 2021.

La société s'est rendue sur site le 18 novembre.

4 – AFFAIRES SCOLAIRE - JEUNESSE

Organisation du temps scolaire 2025-2026-2027

N° DEL2024/59 : Organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2025

Vu la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 9 juillet 2013,

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

Vu le décret n°2014-457 du 7 mai 2014 et la circulaire d'application n°2014-063 du 9 mai 2014 définissant les conditions de certains aménagements des rythmes scolaires,

Vu l'autorisation accordée pour la rentrée 2022 et pour une durée de trois ans,

Vu le contexte sanitaire reportant d'une année l'autorisation accordée en 2019,

Vu l'avis du conseil d'école en date du 12 novembre 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

MAINTIENT l'organisation du temps scolaire comme suit :

Matin (<i>lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>) :	Arrivée à l'école = 8h45
	Départ de l'école = 12h00
Après-midi (<i>lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>)	Arrivée à l'école = 13h45
	Départ de l'école = 16h30

DIT que l'organisation du temps scolaires est valable pour 3 années (2025-2026-2027)

Compte-rendu du conseil d'école du 12 novembre

Election des parents d'élèves

Lecture du règlement intérieur

Effectifs de l'année : 170 élèves en novembre 2024

Prévisionnels 2025/2026 : 170 élèves (17 départs et 17 arrivées)

Validation de l'organisation du temps scolaire à l'identique de l'existante

Les évaluations nationales ont révélé un besoin de travail massif en lecture et orthographe pour les CM1.

Liste des projets de l'année scolaire.

Classe de mer 2025

Les CM1 et CM2 (37 élèves) se rendront en Vendée en avril 2025 pour une classe de mer. L'enseignante soumet plusieurs propositions de participation de la commune pour ce projet.

Sur le principe, l'ensemble du conseil donne son accord. Une délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

Thomas LEFORT rejoint l'assemblée à 20h00.

5 - ENVIRONNEMENT

Transfert de la compétence eau et assainissement à la CCSA au 1^{er} janvier 2025

Vu le transfert de compétence eau et assainissement à la CCSA au 1^{er} janvier 2025, la commune ne pourra pas engager les travaux d'interconnexion d'eau potable avec Seignelay.

En effet, l'Agence de l'Eau n'a pas signifié les exigences de l'ARS dans ce dossier lors des premiers échanges en 2023. Cette information tardive ne laisse plus le temps aux communes d'Héry et Seignelay d'entamer ce chantier.

Ces travaux seront engagés par la CCSA.

6 – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

AG de l'ASH – 29 novembre à 19h30

Il s'agit de la dernière AG avec l'ensemble des sections. En effet, le Basket a fusionné avec Monéteau et se retire de l'ASH. M. le maire suggère qu'une convention soit rédigée avec le basket pour l'occupation de la salle polyvalente.

BÂCHE DE DÉFENSE INCENDIE DANS LA ZONE ARTISANALE



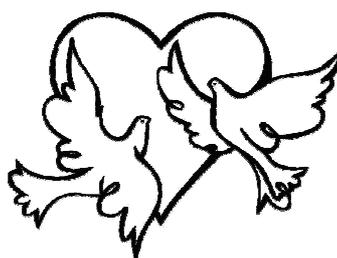
À LA RECHERCHE D'ARCHIVES



L'équipe municipale est à la recherche de photos d'archives sur les différentes inondations qui ont touché la commune d'Héry durant les dernières décennies.

Si vous disposez de ces documents vous pouvez nous les transmettre par mail à accueil@mairie-hery89550.fr ou directement en Mairie.

MARIAGE



**M. ET MME SISSAKIAN
SE SONT DIT OUI
LE SAMEDI 28 DÉCEMBRE 2024**



COMMERCES



07/02/2025	DE L ESPERANCE	1 RUE DE LA COMMANDERIE	MONETEAU	03.86.40.63.61
10/02/2025	DES FONTAINES	9 AVENUE DU GENERAL LECLERC	SAINT FLORENTIN	03.86.35.11.22
14/02/2025	LAUNAY- MOREAU	14 ROUTE DE JOIGNY	APPOIGNY	03.86.53.00.64
17/02/2025	DE LA TRECEY	4 ALLEE GERARD MAGNE	SAINT FLORENTIN	03.86.35.06.71
21/02/2025	LOUIS	9 BIS RUE ILE CHAMOND	GURGY	03.86.53.18.62
24/02/2025	DE L ESPERANCE	1 RUE DE LA COMMANDERIE	MONETEAU	03.86.40.63.61
25/02/2025	DES FONTAINES	9 AVENUE DU GENERAL LECLERC	SAINT FLORENTIN	03.86.35.11.22
26/02/2025	DES MILLESIMES	16 AVENUE DE CHABLIS	LIGNY LE CHATEL	03.86.47.40.21
27/02/2025	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
28/02/2025	LAUNAY- MOREAU	14 ROUTE DE JOIGNY	APPOIGNY	03.86.53.00.64
03/03/2025	DE L ESPERANCE	1 RUE DE LA COMMANDERIE	MONETEAU	03.86.40.63.61

PHARMACIES DE GARDE





LES ATELIERS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Animatrices : Aurélie GRENON & Daphnée JACQUEMARD

10 rue Mozart 89600 St FLORENTIN Tel : **06.74.79.70.53** Mail : relaispetiteenfance@cc-sereinarmance.fr

Facebook : Relais Petite Enfance de l'Armançon





LEURS MISSIONS

- Accompagner des familles à trouver et à employer une assistante maternelle, comment devenir parent employeur,
- Accompagner des assistantes maternelles dans leur profession : temps d'échange et d'écoute, organisation d'ateliers d'éveil, accompagnement au parcours de formation continue
- Promouvoir le métier d'assistant maternel.



2025

CALENDRIER
DE COLLECTE
des déchets

BEAUMONT / HÉRY



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JAN. 2026
1 M Jour de l'an 01	1 S	1 S	1 M	1 J fête de travail	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M 40	1 S Toussaint	1 L	1 J Jour de l'an
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D
5 D	5 M 06	5 M 10	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M 45	5 V	5 L
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M 19	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M 02
8 M 02	8 S	8 S	8 M	8 J Anniversaire 1945	8 D Pentecôte	8 M	8 V	8 L	8 M 41	8 S	8 L	8 J
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L Lundi de Pentecôte	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M 24	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D
12 D	12 M 07	12 M 11	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V	12 L
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M 20	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M 03
15 M 03	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M 42	15 S	15 L	15 J
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M 25	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D
19 D	19 M 08	19 M 12	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M 21	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M 04
22 M 04	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M 43	22 S	22 L	22 J
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M 26	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D
26 D	26 M 09	26 M 13	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D -1h	26 M 48	26 V	26 L
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M 22	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M 05
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J Agnès	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M 44	29 S	29 L	29 J
30 J	30 D	30 D +1h	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V
31 V	31 L	31 L	31 J	31 S	31 L	31 J	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M	31 S

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE - 37 avenue du Général Leclerc 89600 SAINT-FLORENTIN
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h | www.cc-sereinarmance.fr | dechets@cc-sereinarmance.fr

🕒 Changement d'heure national

🗑️ Sacs jaunes à sortir la veille au soir

2025

CALENDRIER DE COLLECTE des déchets

BEAUMONT / HÉRY

Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Accueil : 03 86 80 50 50
Service déchets : 03 86 43 46 43

BON À SAVOIR

 Sacs et bacs doivent être sortis la veille au soir.

 Les sacs contenant des déchets indésirables (verre, cartons bruns, branchages...) ne sont pas collectés.

 Les camions ne circulent pas à heures fixes, les sacs et les bacs doivent rester sur le trottoir tant qu'ils ne sont pas ramassés.

 Depuis le 1er janvier 2024, le tri alimentaire est obligatoire en France. Des composteurs de 300 et 600 litres sont en vente à la CCSA.

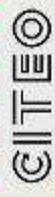
 **Co que la CCSA ne fait pas !**

 **Elle ne fournit pas de bacs.** Les usagers voulant s'équiper d'un conteneur adapté aux véhicules de collecte doivent le choisir aux normes NF ou CE.

Elle ne distribue pas de sacs jaunes aux usagers. Ils sont disponibles dans toutes les mairies du territoire.

Elle ne collecte pas les encombrants et les déchets verts.

Partenaires de la CCSA

 www.citeo.com



www.dechetscentroyonne.fr

JE TRIE À LA MAISON



SACS JAUNES > Emballages ménagers bien vidés et pas lavés

En plastique : bouteilles, flacons, sacs, tubes de dentifrice, pots et barquettes...

En métal : conserves, cannettes, aérosols et bidons...

En cartonnée : paquets de gâteau, emballages yaourts, boîtes à oeufs...
• **tous les papiers** : enveloppes, magazines, catalogues...



SACS NOIRS > **Tout ce qui n'est pas recyclable** : déchets d'hygiène (couches, coton-tiges, brosses à dents...); mégots; sacs d'aspirateurs; mouchoirs et essuie-tout; vaisselle jetable en plastique; bris de verre et de miroirs, vaisselle cassée...

JE DÉPOSE EN PAV*



BORNES À VERRE >

Pots, bocaux, flacons et bouteilles non lavés, sans bouchon, ni couvercle, ni capsule.
* Points d'apport volontaire



BORNES À TEXTILE >

Vêtements, linge de maison, jouets en tissu, chaussures liées par paire, petite maroquinerie (ceinture, porte-monnaie, sac à main...)

JE FAIS MON COMPOST



DANS MON COMPOSTEUR >

Deux tiers de matières «vertes» (humides) : épluchures de fruits et légumes, restes de repas (hors viande et poisson), marc de café avec filtre, sachets de thé, coquilles d'oeufs, gazon en fines couches, fleurs fanées... Un tiers de matières «brunes» (sèches) : essuie-tout et serviettes papier usagés, sacs kraft, feuilles mortes, copeaux, paille, foin... Ventilier et remuer régulièrement le mélange qui ne doit être ni trop humide ni trop sec.

JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

Accès aux trois déchèteries du territoire avec une carte d'entrée obligatoire disponible gratuitement au siège de la Communauté de communes.

DÉCHETS ACCEPTÉS



*Les professionnels sont tenus de stocker à leurs propres frais de récupération.

DÉCHETS REPUSÉS > Les ordures ménagères, les boues et matières de vidanges, les restes ou cadavres d'animaux, les médicaments et déchets hospitaliers, les produits inflammables ou explosifs, les pneus P1, et agricoles, les bouteilles de gaz, les extracteurs, l'amiante.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

	Briennon/A rue du Boutoir	St-Florentin 29 rue J. Moulin	Seignelay sur la D66-dir-Beaune
Lundi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Mardi	Fermé	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Jeudi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	Fermé
Vendredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Samedi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	9 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*

* 18 h en horaire d'été. Fermé tous les jours fériés

Conception : CCSA 08-2024

POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

REFUSEZ les publicités dans vos boîtes à lettres (autocollants «Stop-pub» disponibles à la CCSA).

ACHETEZ en vrac, local, d'occasion pour réduire les emballages, le gaspillage alimentaire, les énergies.

PROLONGEZ la durée de vie des meubles et des objets : relookez, réparez, donnez...

SI VOUS POSSEDEZ UN JARDIN : compostez vos restes alimentaires, paillez avec vos déchets végétaux...

NAISSANCES

POMMIER Léo	3 février		
JULIEN Léon	18 février		
SOUNDRON Théo	28 mars		
DEPOIVRE Damian	14 avril		
GARNIER Lisandro	17 avril		
SCHELER POURRIN Andrea	6 mai		
RAPINEAU Mhya	11 mai		
FIDAN PETIT Maé	21 mai		
DELCROIX Tom	25 mai		
REBELO Maria	5 juin		
LE ROUX Victoire	6 novembre		

MARIAGES

LANDAIS Anthony et DUBAIN Olga	29 juin		
DUQUÉ Alexandre et CLAUDE Christine	20 juillet		
BORSATO Lucas et INCAMPS Fanny	27 juillet		
DEVILLIERS Julien et PIROELLE Noémie	10 août		
ARNOUX Yoan et DAVID Vanessa	24 août		
BARTHALOT Kévin et LEFEVRE Margaux	24 août		
RANDON Jason et THELLIEZ Laure	16 novembre		
SISSAKIAN Jean-François et MALHAIRE Caroline	28 décembre		

DÉCÈS

WEBER Alain	2 janvier	KRAUSE Eric	3 octobre
TÉZAN Maurice	29 janvier	VASLIN-ODILE Jean-Pierre	4 octobre
FRAPAIN Régine née PHILIPPART	1 ^{er} mars	GANOUSSE Marie-Louise née LECOLLE	21 octobre
GUILLEMINOT Odette	2 mars	POITOUX Christiane née ABRAHAM	30 octobre
THANRON Marie-France	17 avril	GALLAT Bernadette (native d'Héry)	10 novembre
SIMON Liliane née ARDELET	3 mai	MATHIOT Angélique	19 novembre
SPIRIDONOFF Georgette	13 mai	ROLLET Daniel	20 décembre
MOTHERÉ Robert (natif d'Héry)	23 mai		
LACRUCHE Mauricette née SOILEUX	26 mai		
GRAILLOT Nicole née LEGRIS	25 mai		
BLIN Jean-Pierre	04 juillet		
FENNINGER Christine née OCTAVE	23 août		
MEUNIER Jeannine née JOSSEAUME	06 septembre		
TREMBLAY Denis (natif d'Héry)	12 septembre		
CHARBONNIER Bernard	20 septembre		
RIOLLET Claude	27 septembre		

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025/2026 auront lieu en Mairie du **lundi 10 février au vendredi 28 février 2025.**



Sont concernés :

- les enfants nés en 2022
- également ceux nés avant 2022 et qui déménageraient prochainement sur Héry

Veuillez-vous présenter en Mairie, un certificat d'inscription vous sera délivré.

Les nouveaux ou futurs arrivants sont également invités à se faire connaître pour recenser les futurs élèves et anticiper les recrutements de personnel.

Les dates d'admissions à l'école seront communiquées ultérieurement.

DÉJECTIONS CANINES



Nous vous rappelons que les trottoirs ne sont pas des « crottoirs ».

Imaginez la scène : vous vous rendez au travail pour une réunion importante, mais avant cela, vous devez déposer votre enfant à l'école. Malheureusement, Médor et son maître sont passés par là la veille, et le gentil « toutou » a laissé un souvenir désagréable juste devant votre portail. Le propriétaire, indifférent, n'a pas pris la peine de nettoyer.

Résultat : vous et votre enfant marchez dans les déjections canines, sans avoir le temps de vous nettoyer. Avouez que ce n'est pas très agréable d'arriver à l'école ou au travail avec cette odeur persistante.

Alors, s'il vous plaît, faites preuve de civisme lors de vos promenades. Ramassez les déjections de votre chien. Cela n'arrive pas qu'aux autres ! Des sacs « toutounets » sont disponibles en mairie.

« J'aime mon village, j'aime mon chien, des deux je prends soin ! » (amende)

Origine du moulin Motheré

Une personne résidant dans le Morbihan a bien voulu transmettre à la Mairie d'Héry une liasse de documents notariés concernant la vente sur licitation d'une propriété comportant deux moulins et des terrains plantés d'arbres situés à proximité des Baudières. Selon toute vraisemblance, il s'agit du domaine communément appelé « la paille de fer » acheté et reconstruit par M. Fauvernier.

Les termes qui suivent respectent l'orthographe en usage au début du XIX^e siècle.

Vente sur licitation* entre majeurs et mineurs de deux moulins à eau et faisant farine, sis sur la rivière de Serin, des bâtiments d'habitation, cour, jardin, circonstances et dépendances, de diverses pièces de prés attenant ; le tout sis à Héry, canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre, et de 163 pieds d'arbres de diverses essences, complantés dans les héritages ci-dessus, en 4 lots ci-après désignés : l'adjudication aura lieu le lundi 19 février 1827 à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement d'Auxerre, séant en cette ville, au Palais de justice, onze heures du matin par devant M. Heuvrard, juge audit tribunal, commis à cet effet.

Il est ensuite expliqué que cette vente intervient à la requête de M. Hilaire Motheré, propriétaire indivis de la moitié des biens, ayant Me Marcy pour avoué, en présence de M. Petit Jean, meunier du moulin de Brichou, et de son épouse née Marie-Anne Ursule Potherat veuve de M. Julien-Sébastien Motheré, meunier à Héry, dont elle avait eu deux filles Léonce-Julienne et Julienne-Marguerite encore mineures et placées sous la tutelle de leur mère et de leur beau-père, représentés par leur avoué Me Legueux. Jean-Sébastien Motheré était vraisemblablement le frère d'Hilaire Motheré et les biens étaient restés en indivision depuis le décès de Jean-Sébastien.

Le texte se poursuit par la description des biens, vendus en quatre lots dont les trois premiers consistent en parcelles plantées d'arbres bons à couper situées dans les lieux dits l'île du Moulin, l'île d'Icois et les Clouseaux. La description du quatrième lot, le plus important, mérite d'être transcrite en intégralité.

Un bâtiment servant d'habitation au meunier, sis terroir d'Héry, près la rivière le Serin, consistant en deux chambres à feu et un fournil attenant, éclairée par chacun une croisée au couchant, basse goutte et laiterie attenant au levant de la première chambre, ayant son entrée par cette chambre et une autre au levant, petite cave voûtée sous les deux parties ; grenier sur les deux chambres et le fournil, mais carrelé seulement sur le fournil et la chambre attenant ; une grange ayant son entrée au levant et en même direction que les chambres et au midi du fournil ; un bûcher à côté, au nord de cette grange et ayant son entrée au midi ; deux écuries et une étable en appentis au mur Gautereau et au couchant de la grange ; trois petits poulaillers en appentis aux Gautereaux et au levant desdites basse-goutte, laiterie et bûcher ; un hangar sur poteau de trois côtés et adossé au pignon au nord de la première chambre ; toutes ces localités sont couvertes

en tuiles ; toit à porc en planches, fait dans la cour au levant desdits poulaillers ; un petit jardin entouré de bois mort, au nord des dits bâtiments.

Une cage couverte en tuiles et près du bief, au nord des susdits bâtiments dont elle est déparée par une cour : on entre dans cette cage par une porte donnant dans une petite chambre à cheminée ; cette cage renferme deux moulins à eau faisant farine, garnis de tous leurs agrès et ustensiles, les vannes, vannages et les roues sont au nord.

Enfin une concise au levant de tous ces bâtiments.

L'emplacement des bâtiments, la cour, le jardin et la concise, embrassent une superficie de 66 ares 56 centiares (un arpent 50 carreaux environ), et tient par une forte haie vive en dépendant, du levant aux biens ci-après, du midi à la rue ou chemin, du nord au sieur Pérignon et du couchant à un chemin allant aux Baudières, le long de ce chemin sont 17 petits ormes et 3 peupliers appartenant auxdits moulins.

Ces immeubles sont en outre complantés de 110 arbres, tant fruitiers que noyers, sauvageons et autres, qui jeunes et croissants feront partie du fonds.

Ces moulins sont heureusement situés, environnés de riches contrées, ils sont continuellement occupés, la rivière donnant abondamment de l'eau en tout temps.

Ils sont loués avec les immeubles ci-après à un sieur Pouillot, meunier, moyennant 1600 fr de fermage annuel, franc de toutes espèces de contributions, le fermier étant obligé à les acquitter. La jouissance du meunier finira le premier août 1831.

Les moulins, la maison d'habitation et toutes les dépendances ci-dessus désignés, ensemble les 110 pieds d'arbres ont été estimés 18 200 francs.

Suit la description de divers terrains plantés d'arbres intégrés au même quatrième lot : une parcelle de 2 hectares 18 ares (4 arpents 29 carreaux* environ) lieu-dit l'Ile-du-Moulin jouxtant au nord la terre de M. Regnauldin, une autre de 12 ares 76 centiares (25 carreaux) lieu-dit l'Ile-d'Icois jouxtant la propriété de M. Mauger, une autre d'un hectare 7 ares 19 centiares (2 arpents 10 carreaux) lieu-dit les Clouzeaux et une dernière de 34 ares (66 perches) lieu-dit les Prés de la Chapelle bordée par les propriétés de MM. Housset et Henrion. La totalité du 4^{ème} lot était estimée 24 683 francs, cette somme servant de mise à prix pour les enchères.

- Une licitation est une vente destinée à l'un des héritiers d'une succession, à charge pour lui d'indemniser les autres cohéritiers par le versement d'une soulte.
- D'après les équivalents entre les anciennes et nouvelles mesures agraires, on peut évaluer le carreau à 51 mètres carrés, l'arpent à 51 ares et la perche à 244 mètres carrés.

Section Histoire locale de la SMCH



Marché de Noël :

Le projet "Marché de Noël" du club ados Héry Jeunesse a été une véritable réussite, tant sur le plan de l'engagement des jeunes que sur celui des résultats obtenus. L'objectif initial était double : prendre plaisir à confectionner des bougies et les vendre sur un stand tenu par les jeunes eux-mêmes lors du marché de Noël. Cette action avait pour but de récolter des fonds afin d'organiser une sortie à Nigloland prévue au printemps prochain.

Le bilan est plus que positif : non seulement tout le stock de bougies a été écoulé, mais nous avons également reçu de nombreuses félicitations de la part des passants et clients, qui ont salué la qualité des bougies ainsi que l'enthousiasme des jeunes.



Forts de ce succès, les jeunes sont plus motivés que jamais à l'idée de réitérer l'expérience l'année prochaine, avec encore plus de marchandises à vendre. Ils ont pris conscience de l'importance de l'effort collectif et de la satisfaction de voir leurs projets aboutir.

Le Club Ado fête Noël au bowling !

Pour célébrer la dernière soirée avant les vacances de Noël, les ados d'Héry Jeunesse se sont retrouvés au bowling pour une soirée pleine de fun et de convivialité ! Entre strikes, rires et esprit festif, tout le monde a passé une très bonne soirée.



Les jeunes d'Héry Jeunesse prêts pour une nouvelle année d'aventures !

Retour sur notre sortie à la découverte du stade de l'Abbé Deschamps, un lieu emblématique que nous avons découvert sous un nouvel angle grâce à la visite guidée et immersive du musée de l'AJA pour bien démarrer 2025 !

RAVIOLIS CHINOIS FRITS

Ingrédients pour 40 raviolis – Préparation : 20 minutes – Cuisson : 1 minute

- ✓ Gingembre
- ✓ 2 cuillères à soupe de champignon noir réhydratés et hachés
- ✓ 1 oignon haché
- ✓ 1 paquet de feuillet à raviolis (en vente dans les magasins asiatiques)
- ✓ 300g de viande hachée (porc ou bœuf)
- ✓ Crevettes (facultatif)



Étape 1 : Mélanger tous les ingrédients dans un saladier (sauf les feuillet à raviolis)

Étape 2 : Prendre un feuillet (attention ils sont très fins) et mettre environ 1 cuillère à café de préparation dessus (au milieu du feuillet, refermer en tournant le haut du ravioli comme les extrémités d'un bonbon.

Étape 3 : Faire de même pour tous les raviolis (ne pas mettre trop de farce sinon le feuillet se déchire).

Étape 4 : Les faire frire par 3 ou 4 dans un bain d'huile et les passer sur un papier absorbant.

BRIOCHE BAO

Ingrédients pour 10 brioches – Préparation : 30 minutes – Repos : 2h - Cuisson : 15 minutes

- ✓ 1 sachet de levure
- ✓ 15g d'huile
- ✓ sucre
- ✓ 340g de farine
- ✓ 150g d'eau
- ✓ 150g de cassonade
- ✓ 60g de graines de sésame

Étape 1 : Creuser un puits dans la farine, ajouter le sucre, la levure, l'huile.

Étape 2 : Mettre petit à petit l'eau et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte.

Étape 3 : Laisser reposer la pâte recouverte d'un torchon humide pendant 2 heures.

Étape 4 : Mélanger la cassonade, la farine et les graines de sésame.

Étape 5 : Étaler la pâte reposée et faire 10 boules.

Étape 6 : Aplatir une boule et déposer une petite cuillère du mélange à base de cassonade dedans.

Étape 7 : Fermer chaque pâte en soudant les quatre coins ensemble

Étape 8 : Disposer chaque petit pâté sur un carré de feuille puis les faire cuire à la vapeur pendant 10 à 15 minutes.

Les associations sont invitées à nous communiquer leurs informations **avant le 20 février 2025, impérativement**, pour une insertion dans le Bulletin Municipal **de mars**. Vous pouvez nous transmettre vos informations au fur et à mesure pour une parution sur notre site et la page facebook de la commune.
Adresse e-mail : accueil@mairie-hery89550.fr



PHÉNIX BASKET MONÉTEAU HÉRY

Site : <https://phenixbamb-phenix.com>

Contacts : MC Blanchard 07 81 48 20 61 / Sophie BOSSEVOT 06 68 19 44 44



CHAMPIONNAT DE FRANCE Nationale 3 poule H :

Après un long déplacement à Sélestat (concurrent direct) le 14 décembre, le Phénix a perdu sa première place devant une équipe plus déterminée. Sans démeriter, le Phénix s'est incliné de 4 petits points (68/72).

En gagnant contre Rixheim, dernier match aller, le Phénix se maintient donc à la 2ème place des matchs allers. C'est une belle réussite mais le championnat est encore long....

Prochains matchs : à HERY 20 h (Entrée gratuite, tombola restauration)

01/02/2025 : PHENIX/ST ANDRE LES VERGERS

22/02/2025 : PHENIX/CHENOVE

08/03/2025 : PHENIX/SLUC NANCY.

PROCHAINES RENCONTRES DES EQUIPES

SENIORS REGIONALES

Régionale Masculine 2 : à HERY 15 h 30

09/02 : PHENIX/SAINT REMY

16/02 : PHENIX/PRISSE

Régionale Masculine 3 : à HERY 13 h

16/02 : PHENIX/VERMENTON





5 U 13 : Etienne, Harold, Louis, Sacha et Lucien ont participé avec la sélection de l'Yonne au tournoi des étoiles qui a eu lieu pendant les vacances de Noël. (Tournoi qui regroupe les sélections BOURGOGNE FRANCHE COMTE)
Nous sommes fiers de vous et de Mathis qui a arbitré tout au long de ce tournoi.

Présentation des U 11 lors du match PHENIX/VITRY LE FRANCOIS



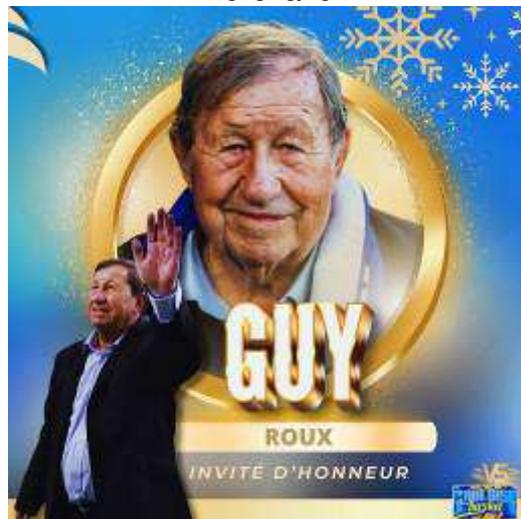
Une deuxième équipe U 11 va disputer le championnat départemental. Pour beaucoup ce sera une première et ils ont hâte de commencer !

OPERATION BASKET ECOLE

Dans le cadre de l'opération Basket Ecole, nos apprentis animeront, chaque jeudi, des séances « découverte BASKET » avec la grande section de maternelle d'Héry, et ce jusqu'aux vacances de février. Merci au corps enseignant qui a bien voulu participer à ce cycle.

Pour terminer l'année 2024, Mr Guy ROUX en répondant à notre invitation, nous a fait l'honneur d'assister au match PHENIX/VITRY LE FRANCOIS.

Merci à lui



Si vous n'êtes jamais venu, VENEZ AU MOINS REGARDER un MATCH ET VOUS SEREZ AGREABLEMENT SURPRIS....

MEILLEURS VŒUX à tous et VIVE LE SPORT.



Les résultats



Nos séniors ont fini l'année 2024 par une défaite 4-0 sur le terrain de Monéteau. Pour 2025 nous espérons de meilleurs résultats pour notre équipe fanion afin de se maintenir dans le championnat D1 qui reprend début février

Félicitations à nos joueurs U13 qui accèdent pour la deuxième partie de saison au championnat départemental 1. Notre catégorie U15 loupe de peu l'accès en inter secteurs mais tentera de décrocher le titre de champion D1 en 2025.

Le père Noël était de passage à Héry.

Avant d'effectuer sa tournée 2024, le Père Noël a fait une halte à la Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot afin de gâter l'ensemble de nos licenciés.

Hiver rime avec Futsal

Comme à son habitude, les catégories jeunes profitent de l'hiver pour s'adonner à la pratique du futsal.

En plus des traditionnels tournois organisés par l'E.S Héry début janvier pour les U11 et U13 (ainsi que les vétérans), l'ensemble des équipes a foulé différents parquets de l'Yonne et des départements voisins.



Challenge Décathlon

Chaque année notre partenaire Décathlon propose à la catégorie U13 de participer à un challenge de shoot-out lors de la mi-temps des rencontres de l'AJ Auxerre.

Pour le 1^{er} tour, les rouges et blancs ont été opposés à leurs homologues de Gurgy à la mi-temps du match AJ Auxerre – Lille OSC. Grâce à leur victoire les hérissois ont rendez-vous au prochain tour le dimanche 9 février pour la réception du Toulouse FC.



Animations d'Héry



LE 3 DECEMBRE EN MATINEE NOUS AVONS PRIS LA DIRECTION D'ORLEANS POUR UN
APRES MIDI AU **CABARET L'INSOLITE**

UN ACCUEIL CHALEUREUX NOUS ATTENDAIT, ACCOMPAGNE D'UN APERITIF NOUS NOUS
INSTALLONS DANS UNE AMBIANCE DECONTRACTEE, REMPLIE DE LUMIERE OU L'ON NOUS
SERT UN BON REPAS.

AU MOMENT DU CAFE LE SPECTACLE COMMENCE, LES NUMEROS SE SUCCEDENT TOUS
AUSSI EPOUTOUFFLANT LES UNS QUE LES AUTRES, LES ECLATS DE RIRE RYTHMENT LES
ENCHAÎNEMENTS. LES JEUX DE LUMIERE, DE COULEURS FONT NAÎTRE DE MAGNIFIQUES
TABLEAUX QUI PARTICIPENT A NOTRE ENCHANTEMENT.

POUR CLÔTURER CE SPECTACLE UN FINAL BLUFFANT QUI A SUCCITE NOTRE
EMERVEILLEMENT.

LE RETOUR S'EST FAIT DANS LA JOIE AVEC LA SATISFACTION D'UN BON ET BEAU MOMENT.

A NOTRE RETOUR LE BUREAU A REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS EN SOUHAITANT LES
REVOIR LORS DE NOS SORTIES EN 2025.

MERCI A TOUS (TES)





REPAS DE PRINTEMPS



Et si on se retrouvait en toute amitié pour fêter l'arrivée
du PRINTEMPS au restaurant L'ERABLE à Monéteau le

MERCREDI 19 MARS 2025

26 € pour les adhérents d'Animations d'Héry
35 € pour les non adhérents

Tarif incluant : Kir et ses gougères, entrée, plat, dessert vin et café
Règlement à l'inscription avant le 10 mars en totalité

Possibilité de covoiturage sur inscription



Aucun remboursement ne sera effectué 8 jours avant la date sauf événement exceptionnel.

Bulletins d'inscription et informations : animationsherv89@gmail.com

A envoyer ou déposer à : Mairie - Association Animations Héry 2 rue Charles
Rolland 89550 Héry

Si besoin de renseignements : 07 68 75 64 89 - 06 30 46 15 34

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

EMBARQUEZ POUR UN DEJEUNER CROISIERE SUR LE CANAL DE BRIARE SUIVI D'UNE VISITE HISTORIQUE EN PETIT TRAIN

JEUDI 17 AVRIL 2025

79 € pour les adhérents d'Animations d'Héry
89 € pour les non adhérents

Tarif incluant : le transport en car, le déjeuner croisière (Apéritif, entrée, plat, fromage, café gourmand et vin)
et la visite en Petit Train de Briare

Règlement à l'inscription avant le 10 avril en totalité

Possibilité de paiement par chèques en 4 fois

Aucun remboursement ne sera effectué 8 jours avant la date sauf événement exceptionnel.

Bulletins d'inscription et informations : animationsherv89@gmail.com

A envoyer ou déposer à : Mairie - Association Animations Héry 2 rue Charles Rolland 89550 Héry

Si besoin de renseignements : 07 68 75 64 89 - 06 30 46 15 34

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Up and Down



Soirée dansante Thème Chic Girly

VENDREDI 07 MARS 2025 | 19H00
SALLE POLYVALENTE D'HÉRY

Venez célébrer la féminité dans toute sa splendeur lors de notre Soirée pour la Journée de la Femme !
Une nuit dédiée à l'élégance, à la détente et à la fête, spécialement conçue pour vous.

Soirée ouverte à toutes et à tous !



*Un verre est offert
pour mesdames*



Entrée gratuite avec buvette et restauration sur place
Espèces uniquement

Qui est Robert Dhéry ? (suite)



Le bulletin municipal de Héry de décembre 2024 met en lumière le parcours et la carrière de Robert Dhéry, en soulignant son profond attachement à la commune de Héry. Cet attachement peut être précisé davantage.

La mère de Robert Dhéry, Madeleine Perrignon, était issue d'une famille ancienne de Héry. En tant que telle, elle était apparentée à de nombreuses autres familles anciennes de la commune, telles que les Perrignon, Dedron, Guay Jacques, Pilverdier, Lecolle, et Poullain. Madeleine a épousé Robert Fourrey de Chablis à Héry. Bien que la famille ait principalement résidé à Héry, rue de Seignelay, Robert est né à la Plaine Saint-Denis, où sa mère se trouvait en voyage à l'époque.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Robert Dhéry, tout en poursuivant ses études au Conservatoire de Paris, a passé beaucoup de temps à Héry. Il y a même réalisé des essais de films avec des jeunes du village.

Les parents de Robert sont restés à Héry jusqu'à leurs décès, en 1971 et 1979 respectivement. Par la suite, Robert a acheté une maison rue du Tarte, où il venait régulièrement séjourner.

Robert Dhéry et son épouse, Colette Brosset, sont tous deux inhumés au cimetière de Héry, en 2004 et 2007 respectivement.

Jean-Pierre Pilverdier

Sources :

Témoignages familiaux

Généalogie : Jean-Pierre Veuillot <https://gw.geneanet.org/majic>

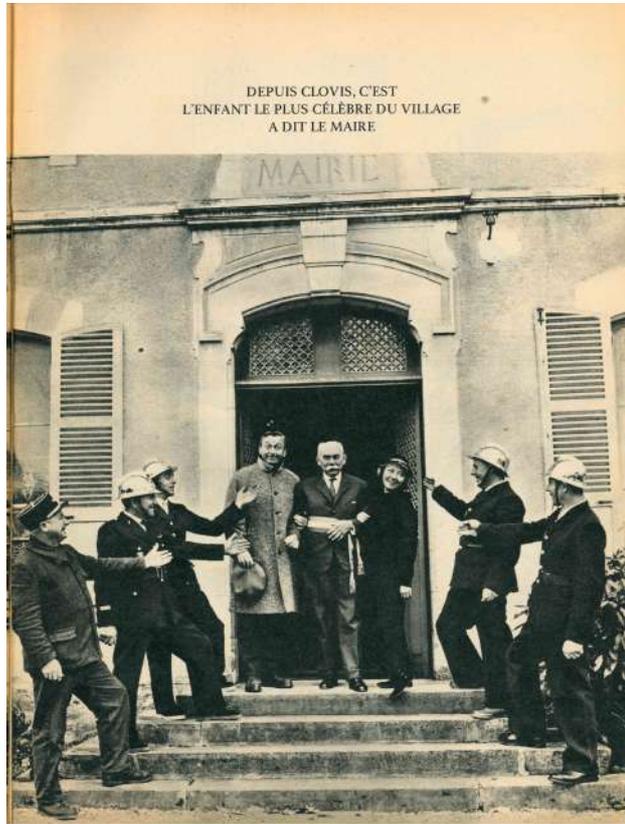
Wikipedia Robert Dhéry

Photographies: Magasine Paris Match de Janvier 1962 prêté par Mme Colette Beaufiles
Motheré

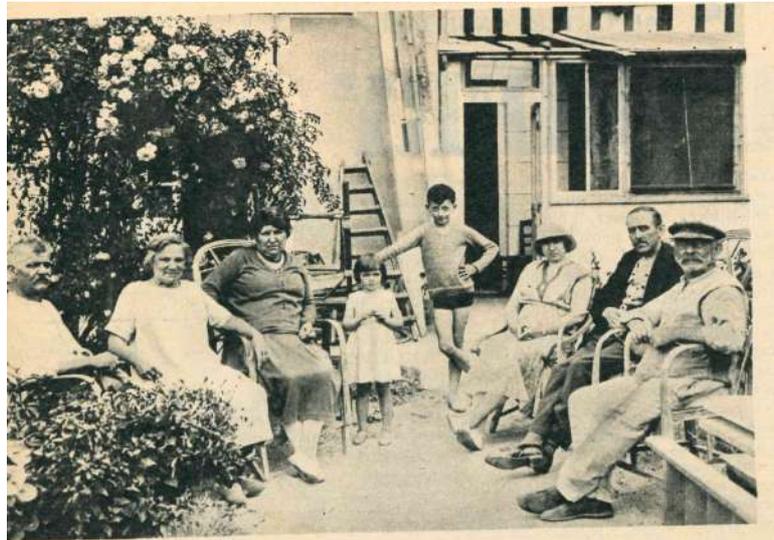


C'est le retour de l'enfant prodigue. Les quatre pompiers, le garde-champêtre et le maire, M. Hutin, saluent le citoyen qui porte le nom de leur pays comme un drapeau.

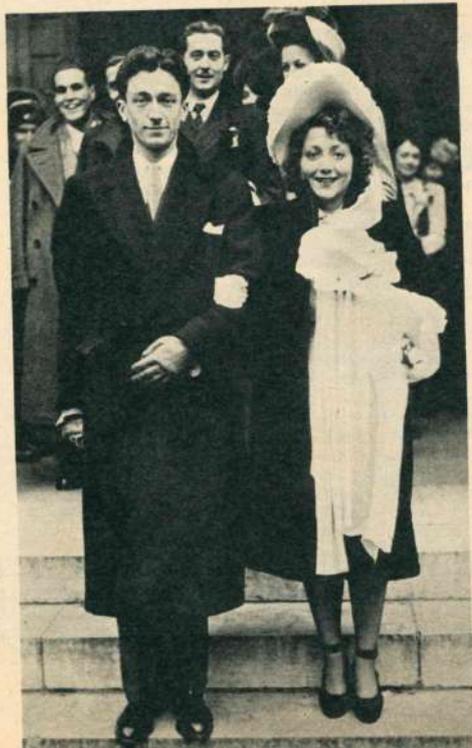
Robert a retrouvé dans le garage familial une trêfle Citroën des années folles. Après la réception à la mairie avec M. le Maire et Colette, ils mangent des escargots gris arrosés de chablis.



DEPUIS CLOVIS, C'EST L'ENFANT LE PLUS CÉLÈBRE DU VILLAGE A DIT LE MAIRE



En haut, c'est la photo de famille du petit Robert à Héry entouré de ses grands parents meuniers. En bas, le jour de son mariage avec Colette Brosset, il y a quinze ans.



FÉVRIER

- Samedi 1** **PHENIX / ST ANDRÉ LES VERGERS – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h
- Dimanche 2** **AUXERRE SC / E.S. HERY – Championnat D1**
Stade Municipal d’Héry – 14h30
- Dimanche 9** **PHENIX 2 / SAN REMOISE ST REMY 2 – Régional Masculine 2**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15h30
- E.S. HERY / UF TONNERROIS – Championnat D1**
Stade Municipal d’Héry – 14h30
- Dimanche 16** **E.S. HERY / FC CHAMPS/YONNE – Championnat D1**
Stade Municipal d’Héry – 14h30
- PHENIX 2 / PRISSÉ MACON 3 – Régional Masculine 2**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15h30
- Samedi 22** **PHENIX / CHENÔVE – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h

MARS

- Samedi 1** **PAËLLA DES POMPIERS – organisée par l’amicale des sapeurs-pompiers**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT
- Dimanche 2** **E.S. HERY / E.S. APPOIGNY 2 – Championnat D1**
Stade Municipal d’Héry – 15h
- Vendredi 7** **SOIRÉE DANSANTE – organisée par Up and Down**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT- 19H
- Samedi 8** **PHENIX / SLUC NANCY – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h
- Dimanche 9** **LOTO DU BASKET – organisé par le Phénix Basket**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT
- Samedi 15** **BAL COSTUMÉ – organisé par les amis des écoles**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT
- Dimanche 23** **E.S. HERY / AUXERRE SC – Championnat D1**
Stade Municipal d’Héry – 15h
- Samedi 29** **PHENIX / MULHOUSE PFASTATT – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h

MANIFESTATIONS 2025 *(liste non exhaustive)*

Dimanche 23 février : après-midi dansant organisé par l'amicale Héry Shilbottle	Samedi 12 juillet : festivités du 14 juillet
Samedi 1 ^{er} mars : paëlla organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers d'Héry	Samedi 23 août : festival du P'tit Louis
Vendredi 7 mars : soirée dansante organisée par Up and Down	Dimanche 31 août : rallye du miel organisé par l'A.S. Héry vélo pour tous
Samedi 15 mars : bal costumé organisé par les amis des écoles	Dimanche 7 septembre : marché d'automne + vide greniers organisés par animations d'Héry
Samedi 5 avril : soirée « Pasta » organisée par l'E.S. Héry	Dimanche 19 octobre : bourse aux jouets organisée par les amis des écoles
Dimanche 6 avril : randonnée « Lhérissoise » organisée par Héry Sport et Détente	Mardi 11 novembre : commémoration
Samedi 26 avril : repas de printemps organisé par la commune	Samedi 15 novembre : soirée choucroute organisée par la société de tir
Samedi 3 mai : repas de l'amicale Davey Bickford	Samedi 29 novembre : St Barbe organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers d'Héry
Jeudi 8 mai : commémoration	Vendredi 5 décembre : tournoi futsal vétérans organisé par l'E.S. Héry
Samedi 31 mai et dimanche 1 ^{er} juin : exposition arts plastiques	Mercredi 10 décembre : Noël communal
Vendredi 6 juin au lundi 9 juin : tournois de foot de la Pentecôte	Vendredi 12 décembre : Noël du foot organisé par l'E.S. Héry
Vendredi 20 juin : gala Up and Down	Samedi 13 décembre : marché de Noël organisé par les amis des écoles
Vendredi 27 juin : kermesse des écoles	

Infos pratiques

Mairie



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
 Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
 Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
 Jeudi : 8h30-12h00
 Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Standard : 03.86.47.73.00
 Mail : contact@mairie-henry89550.fr
 Site : www.mairie-henry89550.fr

Agence Postale Communale



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
 Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
 Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
 Jeudi : 8h30-12h00
 Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Agence Postale Communale : 03.86.47.32.95

Centre Communal d'Action Sociale



Rendez-vous sur appel au 03.86.47.73.00

Mail : social@mairie-henry89550.fr
 Boîte aux lettres : 2 rue Charles Rolland

Communauté de Communes Serein-Armanche



Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Administratif
 37 Avenue du Général Leclerc
 89600 ST FLORENTIN
 Tél : 03.86.80.50.50
 Mail : contact@cc-sereinarmance.fr

Environnement
 37 Avenue du Général Leclerc
 89600 ST FLORENTIN
 Tél : 03.86.43.46.43
 Mail : dechets@cc-sereinarmance.fr

Groupe Scolaire



8 Rue des Ouches
 03.86.47.79.67

Centre de Loisirs

« Les Petits Hérissons »



15 rue de l'Eglise
 Tél-Fax : 03.86.47.96.70
lespetitsherissons.hery@gmail.com

Bibliothèque municipale
Place de l'Eglise

Mardi : 16h30 – 17h30
 Mercredi : 17h – 18h
 Jeudi : 16h30-17h30
 Vendredi : 16h30 – 18h30

Mail : bibliothequemunicipalehery@orange.fr
 Tél : 03.58.43.80.93



Déchetterie



Seignelay (route D84) Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)
Brienon (route du Boutoir) Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)
St Florentin (29 rue Jean Moulin) Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver)

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre
Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Ramassage des sacs noirs et jaunes

Le ramassage des sacs de tri sélectif (sacs jaunes) a lieu tous les vendredis des semaines paires. Le ramassage des sacs noirs a lieu tous les lundis des semaines impaires.

Nuisances sonores

Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Des heures et jours d'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) sont fixés :

Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h30/19h00
Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00
Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00 - 16h00/18h00

Merci à tous les propriétaires de chiens de faire en sorte que les aboiements intempestifs ne dérangent pas le voisinage.

Maison de Services Au Public (M.S.A.P.)



6 rue Gatelot
 89250 SEIGNELAY
 03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr

L'espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagne dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.

Du mardi au vendredi : 9h/12h00 - 14h/18h00
 Samedi : 9h30/12h00